

Décharge 2007: Agence européenne pour la gestion de la coordination opérationnelle aux frontières extérieures Frontex

2008/2272(DEC) - 23/07/2008 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres (Agence FRONTEX) pour l'exercice 2007.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'Agence FRONTEX pour l'exercice 2007. Il indique que le budget définitif de l'Agence se montait à 42,2 millions EUR (contre 19,2 millions EUR en 2006) constitué à 97,2% d'une subvention communautaire, de 1,9% d'une subvention du Royaume-Uni, de 1,2% d'une subvention du Royaume-Uni et de l'Irlande et 2,1% d'une subvention des pays de l'Espace Schengen.

En termes d'effectifs, l'Agence, dont le siège est établi à Varsovie (Pologne) compte officiellement 49 postes dont 48 agents temporaires + 84 autres emplois (experts nationaux détachés, agents contractuels, auxiliaires, etc.), soit 132 personnes effectives assumant des tâches opérationnelles ou administratives.

En 2007, l'Agence s'est concentrée sur les activités suivantes :

Analyse de risques :

- réalisation de 2 évaluations générales/annuelles ;
- finalisation de 21 évaluations ;
- publication de 40 évaluations analytiques *ex ante* des opérations conjointes de FRONTEX ;
- établissement de 2 bulletins relatifs au maintien de l'ordre public et 3 bulletins publics ;
- lancement d'un système d'échange régulier d'informations (système de communication d'incidents, rapports analytiques mensuels et rapports statistiques mensuels) dans le cadre du réseau d'analyse des risques de FRONTEX (FRAN).

Coopération opérationnelle: 25 opérations conjointes coordonnées par l'Agence ont été mises en œuvre ; 7 projets pilotes ont été lancés.

Assistance aux États membres: FRONTEX a assisté les États membres dans 10 de leurs opérations de retour, à leur demande.

Assistance pour les opérations de retour: FRONTEX a coordonné et cofinancé 9 opérations de retour des États membres.

Formation: 39 réunions ont été organisées ou cofinancées dans le cadre de 13 projets. 600 garde-frontières de différents niveaux ont été formés dans le cadre de 38 séances de formation dont la durée était variable.

Recherche et développement :

- publication de 8 rapports et bulletins,
- organisation de 5 ateliers dans le domaine de la recherche et du développement,
- lancement de 9 projets,

- participation à 18 réunions, conférences ou séminaires.

Coopération avec des pays tiers partenaires : le conseil d'administration a mandaté FRONTEX pour négocier les modalités de travail avec 5 pays (ARYM, Cap-Vert, Égypte, Moldavie et Géorgie). Les modalités de travail avec l'Ukraine ont été signées ; participation de la Russie et de l'Ukraine à 2 séminaires IBM ; l'Ukraine a participé à 5 projets pilotes FRONTEX.

Coopération avec EUROPOL et d'autres organisations intéressées : FRONTEX a contribué au rapport d'évaluation de la menace que représente la criminalité organisée (rapport OCTA) d'EUROPOL. La coopération instaurée au niveau opérationnel avec de nombreuses organisations (par exemple OMI, HCNUR, OLAF, EUROJUST) a été maintenue et est active.

À noter que la publication complète des comptes de l'Agence figure à l'adresse suivante :

<http://www.FRONTEX.europa.eu/finance/>